



32102 RM



Agence de l'eau
Seine-Artois-Normandie



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE MARNE**

septembre 2008

Etude Meuse-Mouzon :

Projet de réalisation des plantations des berges : diagnostic de l'occupation des sols



Travail réalisé par la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne, service productions végétales agronomie et environnement, et le Conseil Général de la Haute-Marne, service SATER

Sommaire

Introduction - Cadre de l'étude	3
1 Outils et Méthodes	4
1.1 Enquête des agriculteurs de la zone.....	4
1.1.1 Constat :.....	4
1.1.2 Amélioration :.....	5
1.2 Définir les parcelles potentiellement à risque.....	5
1.2.1 Carte occupation du sol.....	5
1.2.2 Carte point eau.....	6
1.2.3 Données du SATER –Conseil Général 52.....	6
1.2.4 Le schéma décisionnel.....	7
2 Résultats cartographiques	9
2.1 Les zones étudiées : 2 vallées distinctes.....	9
2.1.1 La vallée de la Meuse.....	9
2.1.2 La vallée du Mouzon.....	9
2.2 L'occupation des sols : principalement une exploitation herbagère.....	9
2.2.1 La vallée de la Meuse : Une vallée principalement herbagère.....	9
2.2.2 La vallée du Mouzon : une vallée herbagère.....	10
2.3 La végétalisation des berges : les parcelles à risques.....	10
2.3.1 Définition des « parcelles à risque » en herbe.....	10
2.3.2 Végétalisation au niveau de parcelles en cultures.....	13
2.4 Les « parcelles à risque » en vallée de Meuse.....	13
2.4.1 Les « parcelles à risque » en prairie en vallée de Meuse.....	13
2.5 Les « parcelles à risque » en vallée du Mouzon.....	13
2.5.1 Les « parcelles à risque » en prairie en vallée du Mouzon.....	13
2.5.2 Récapitulatif des « parcelles à risques » sur les vallées de la Meuse et du Mouzon.....	14
2.5.3 Rendre les agriculteurs acteurs actifs dans le cadre de la végétalisation et de l'aménagement des berges.....	14
3 Le Bassigny : une zone d'étude particulière	15
3.1 Contexte Natura 2000 ZPS Bassigny.....	15
3.2 Le Bassigny : une tête de bassin avec un chevelu hydraulique important.....	15
4 Bilan réglementaire au niveau de l'entretien de ripisylve	15
4.1 Bilan réglementaire : ripisylve des cours d'eau et fossés.....	15
4.1.1 Le classement des boisements linéaires.....	16
4.1.2 Modification de l'état des terres.....	16
4.1.3 Entretien des haies et lisières en limites de propriété.....	16
4.1.4 Berges de cours d'eau non domaniaux.....	17
4.1.5 Déclaration de surface dans le cadre de la PAC.....	17
4.1.6 Bandes enherbées.....	18
4.1.7 Conséquences pour l'entretien.....	18
4.1.8 Conséquences pour l'implantation.....	18
4.2 Les Mesures Agri-Environnementales Territorialisées : une procédure trop lourde à mettre en place par rapport à la surface concernée.....	19
Conclusion	20